

# L'Intercom'

n°5-2021



Communauté de Communes  
*Canaux et Forêts en Gâtinais*

Auvilliers-en-Gâtinais, Beauchamps-sur-Huillard, Bellegarde, Chapelon, Fréville-du-Gâtinais, Ladon, Mézières-en-Gâtinais, Moulon, Nesploy, Ouzouer-sous-Bellegarde, Quiers-sur-Bezonde, Villemoutiers, Chailly-en-Gâtinais, Châtenoy, Coudroy, La Cour-Marigny, Lorris, Montereau, Noyers, Ousoy-en-Gâtinais, Ouzouer-des-Champs, Presnoy, Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, Thimory, Varennes-Changy, Vieilles-Maisons-sur-Joudry, Aillant-sur-Milleron, La Chapelle-sur-Aveyron, Le Charme, Châtillon-Coligny, Cortrat, Dammarié-sur-Loing, Montbouy, Montcresson, Nogent-sur-Vernisson, Pressigny-les-Pins, Saint-Maurice-sur-Aveyron, Sainte-Genève-des-Bois



*Spectacle Accueil Collectif de Mineurs*

*Arboretum National des Barres*



*M. Le Président et les Vice-présidents*



*M. Le Président*



*Maison de santé pluridisciplinaire  
Lorris*



*Maison de services au public  
Bellegarde*



*Espace Services Publics  
Châtillon-Coligny*



# Le Mot du Président

Mesdames, Messieurs,

Le contenu de ce bulletin vous relate le fondement de notre structure, son fonctionnement, ses compétences. Vous y trouverez les informations pratiques, les démarches utiles et les services qui vous sont proposés, sans oublier les animations.

2020, une année difficile marquée par la pandémie et les périodes de confinement, notre structure a néanmoins fonctionné pour continuer à apporter les services à nos habitants. Des aménagements ont dû être mis en œuvre pour respecter les protocoles sanitaires. Les renseignements attendus ont pu être décalés voire ajournés, ce qui a provoqué des perturbations. Les agents se sont adaptés, ils ont fait preuve de professionnalisme pour satisfaire au mieux les sollicitations de nos habitants.

Ils ont continué :

- \* À recevoir sur rendez-vous à la MSAP,
- \* D'instruire les documents d'urbanisme,
- \* De gérer le service jeunesse malgré la multitude de contraintes,
- \* De traiter avec le service économie et celui des finances, les dossiers d'aides aux entreprises (75 dossiers : 80.000 €),
- \* Le courrier, l'administratif, le tourisme et la communication ont continué à être gérés.

2020 a vu la période électorale rallongée, très longue, trop longue, de mars à juillet. Ce n'est qu'à cette date mi-juillet que le nouveau Conseil a été installé avec 40% de nouveaux délégués pour diriger la destinée de notre territoire. Ces délégués n'ont pas été accueillis dans les meilleures conditions, pas été informés aux rouages des fonctionnements et du travail accompli, pour mieux comprendre et s'impliquer plus aisément dans le travail des commissions.

Peu importe nos sensibilités, j'ai une grande confiance en mes collègues, nous avons tous la même ambition : **Conduire des projets de territoire structurants au titre de l'intérêt général et communautaire.**

Nos objectifs sont multiples : **Économie, emploi, aménagement cohérent tout en préservant l'espace, la jeunesse, la proximité.**

J'ai confiance pour l'avenir, parce que nous travaillons tous ensemble, élus, agents, partenaires associés et financeurs.

Je souhaite que l'année 2021 retrouve sa sérénité, ses forces vives, notre détermination est grande et notre engagement permanent.

**A. FEVRIER**



Une pensée toute particulière pour notre Collègue André Leboeuf, maire de Oussoy-en-Gâtinais qui nous a quitté dernièrement emporté par la Covid-19. Toute la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais adresse ses sincères condoléances à sa famille.

## SOMMAIRE

<b>Le Mot du Président</b>	page 2	<b>Urbanisme</b>	page 17
Installation du Conseil Communautaire	page 3	<b>Service Petite Enfance, Enfance &amp; Jeunesse Jeunesse</b>	page 18
Les Membres du Bureau	page 4	<b>Voirie—Éclairage public</b>	page 19
Les Conseillers Communautaires Titulaires	page 5	<b>Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)</b>	page 20
Les Conseillers Communautaires Suppléants	page 7	<b>Culturel et Tourisme</b>	page 20
Les Commissions de Travail	page 8	<b>Communication</b>	page 21
<b>Service à la Population</b>	page 11	Arboretum National des Barres	page 22
<b>Développement Économique</b>	page 14	<b>Nous contacter</b>	page 24
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	page 16		

## INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La **Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais** créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 compte 38 communes pour une population d'environ 29 000 habitants.

A l'issue de la séance du Conseil Communautaire du 10 Juillet 2020, **Monsieur Albert Février** a été élu, pour un deuxième mandat, Président de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais pour une durée de 6 ans.

Le Conseil Communautaire se réunit en moyenne une fois par mois. C'est lui qui prend, par ses délibérations, toutes décisions afférentes aux domaines de compétence de la Communauté de Communes.

Cependant, le Conseil Communautaire peut déléguer certaines de ses attributions au Président.



**Le Conseil Communautaire s'organise de la façon suivante :**

**Le bureau** : Il coordonne les travaux des commissions et propose des orientations au Conseil. Il est composé de 13 membres : Le Président , 10 vice-présidents et 2 conseillers délégués.

**Le Président** : Il prend les décisions qui relèvent du champ de sa délégation :

- \* Il prépare et exécute les délibérations du Conseil ;
- \* Il ordonne les dépenses et prescrit l'exécution des recettes ;
- \* Il est le seul chargé de l'administration mais peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions, aux vice-présidents ;
- \* Il est le chef des services que la Communauté a créés ;
- \* Il représente la Communauté en justice.

**Le Conseil** : Il prend les décisions par délibération.

**Les conseillers communautaires** : Ils sont au nombre de **56 conseillers titulaires et de 29 conseillers suppléants.**

## LES MEMBRES DU BUREAU LE PRÉSIDENT, LES VICE-PRÉSIDENTS ET LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



**Albert FEVRIER**  
Président



**Valérie MARTIN**  
1<sup>ère</sup> vice-présidente



**Jean-Jacques MALET**  
2<sup>ème</sup> vice-président



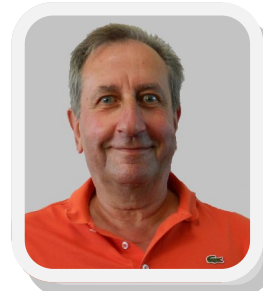
**Isabelle ROBINEAU**  
3<sup>ème</sup> vice-présidente



**Claude FOUASSIER**  
4<sup>ème</sup> vice-président



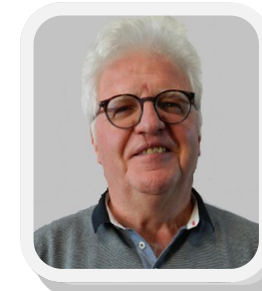
**Evelyne COUTEAU**  
5<sup>ème</sup> vice-présidente



**André JEAN**  
6<sup>ème</sup> vice-président



**Dominique DAUX**  
7<sup>ème</sup> vice-président



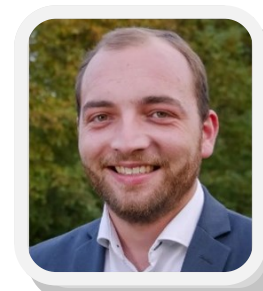
**Daniel TROUPILLON**  
8<sup>ème</sup> vice-président



**Philippe MOREAU**  
9<sup>ème</sup> vice-président



**Alain GERMAIN**  
10<sup>ème</sup> vice-président



**Florent DE WILDE**  
Conseiller Délégué



**Yohan JOBET**  
Conseiller Délégué

## LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES



**Lysiane CHAPUIS**  
Aillant-sur-Milleron



**Jean-Marc POINTEAU**  
Auvilliers



**Emmanuelle PION**  
Beauchamps-sur-Huillard



**François JOURDAIN**  
Bellegarde



**Mireille SAVAJOLS**  
Bellegarde



**Hervé VASSEUR**  
Chailly-en-Gâtinais



**Michel MAUFRAS**  
Châtenoy



**Danielle HURE**  
Châtillon-Coligny



**Véronique FLAUDER-CLAUS**  
Châtillon-Coligny



**Christèle BEZILLES**  
Cortrat



**Christiane FLORES**  
Coudroy



**Alexandre DUCARDONNET**  
Dammarie-sur-Loing



**André POISSON**  
Fréville-du-Gâtinais



**Christian CHEVALLIER**  
La-Chapelle-sur-Aveyron



**Pierre MARTINON**  
La Cour-Marigny



**Nathalie BRISSET**  
Ladon



**Corinne GERVAIS**  
Lorris



**Philippe KUTZNER**  
Lorris



**Pascal OZANNE**  
Lorris



**Alain THILLOU**  
Mézières-en-Gâtinais



**Yves BOSCARDIN**  
Montbouy



**Marion CHAMBON**  
Montcresson



**Jacques HEBERT**  
Montereau



**André PETIT**  
Moulon



**Marie-christine FONTAINE**  
Nesploy



**Jean-Luc PICARD**  
Nogent-sur-Vernisson



**Maryse TRIPIER**  
Nogent-sur-Vernisson



**Philippe GILLET**  
Nogent-sur-Vernisson



**Stéphanie WURPILOT**  
Nogent-sur-Vernisson



**Marie-Annick MARCEAUX**  
Noyers



**François MARTIN**  
Oussoy-en-Gâtinais



**Thierry BOUTRON**  
Ouzouer-des-Champs



**Richard SENEGAS**  
Presnoy



**Alain DEPRUN**  
Pressigny-les-Pins



**Bérengère MONTAGUT**  
Quiers-sur-Bézonde



**Wondwossen KASSA**  
St Maurice-sur-Aveyron



**Mélusine HARLE**  
Ste-Geneviève-des-Bois



**Patrice VIEUGUE**  
St Hilaire/Puiseaux



**Magali GOISET**  
Thimory



**Joël DAVID**  
Varennes-Changy



**Jean-Marie CHARENTON**  
Varennes-Changy



**Daniel LEROY**  
Vieilles-Maisons/Joudry



**Christiane BURGEVIN**  
Villemoutiers

## LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SUPPLÉANTS



Jean-Pierre CHAPUIS  
Aillant-sur-Milleron



Gabriel PORCU  
Auvillers



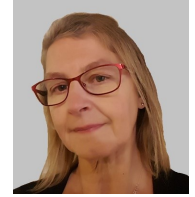
Patrick LEMOINE  
Beauchamps-sur-Huillard



Hélène REMBERT  
Chailly-en-Gâtinais



Jean-Paul GUILLAUME  
Chapelon



Bénédicte MESLAND  
Châtenoy



Bernard BANNERY  
Cortrat



Marc OZANNE  
Coudroy



Denis SALIN  
Dammarie-sur-Loing



Pascal POTEAU  
Fréville-du-Gâtinais



Jacques RIVOLO  
La Chapelle-sur-Aveyron



Dominique ARBAUT  
La Cour-Marigny



Véronique BOISSON  
Le Charme



Jean-Pierre PICARD  
Mézières-en-Gâtinais



Pierre-Louis PETIT  
Montbouy



Nathalie CODIASSE  
Montereau



Elisabeth FOUSSARD  
Moulon



Anne LEBEGUE  
Nesploy



Angélique BEAUDOIN  
Noyers



Oussoy-en-Gâtinais



William DESLAIS  
Ouzouer-sous-Bellegarde



Betty BERTHELOT  
Ouzouer-des-Champs



Valéry GREGOIRE  
Presnoy



Patrick BOUTIN  
Pressigny-les-Pins



Pascal FERNANDES  
St Maurice-sur-Aveyron



Joël LECOMTE  
St Hilaire-sur-Puiseaux



Marie-Claire FAYARD  
Thimory



Pascal FONTAINE  
Vieilles-Maisons/Joudry



Xavier PETIAU  
Villemoutiers

## LES COMMISSIONS DE TRAVAIL



### Commission Action Sociale :

**Santé, Maisons de santé, Maisons de service aux Publics (MSAP), transport à la demande et soutien aux associations**

**1<sup>ère</sup> vice-présidente : Mme Valérie MARTIN**

#### Membres :

VASSEUR Monique, PION Emmanuelle, STALMACH Claudine, FALZON Yvan, JACQUINOT Christiane, DE WILDE Florent, VERIEN Alexandra, BEAUDOIN Marie-laure, BONNEAU Rose Anne, GEINDREAU Sabine, ROULET Séverine, ARBAUT Dominique, BRISSET Nathalie, BOISSON Véronique, JOURDAN Lawrence, ROUCHETTE Maurice, BESSE Gérard, HEBERT Jacques, LEBEGUE Anne, PIOT Monique, DENIZARD Christiane, DESROUSSEAUX Catherine, BERTHELOT Betty, CHATELLIER Ludovic, PETIT Caroline, RODRIGUEZ Teddy, ARCHENAUULT Pascale, MELLOTT-SELLIER Dominique, GLANDON Isabelle, BOURGEOIS Nathalie, MATZ Patricia, CASTEL Claude, LARUE Delphine.

### Commission Développement économique :

**Gestion de l'immobilier d'entreprise, aides aux entreprises, emploi et formation**

**2<sup>ème</sup> vice-président : M. Jean-Jacques MALET**

#### Membres :

CHAPUIS Lysiane, HODNIK Vincent de Paul, LEMOINE Patrick, MARCHAND Sébastien, CHARAIX Philippe, BEZILLES Christèle, LACHEZE Michel, ASSELIN Caroline, MARTINON Pierre, MARTINEZ Audrey, KUTZNER Philippe, JOURDAN Lawrence, PETIT Pierre-Louis, CLARISSE Laurent, DEBOUZY Jean, BRUCY Nicole, FONTAINE Marie-Christine, DENIS Dominique, MARCEAUX Marie-Annick, FLOQUET Evelyne, BOUTRON Thierry, LEVASSEUR François, SENEGAS Richard, DEPRUN Alain, CHAVANEAU Philippe, KASSA Wondwossen, BOURREAU Jean-Marie, BOURGEOIS Michel, CABRERA Laurence, FONTAINE Pascal, PETIEAU Xavier.



### Commission Développement culturel et touristique incluant les voies douces

**3<sup>ème</sup> vice-présidente : Mme Isabelle ROBINEAU**

#### Membres :

POISSON Françoise, DUSAILLANT Jean-Pierre, BERTHO Alain, DEBACKERE Laurent, BEAUDOIN Gérard, CHARAIX Philippe, CHALOCHE Christophe, BERTON Jean-Luc, BEAUTE Béatrice, BECQUE Cathy, FAURE Sophie, FLORENT Pierre, LETORT Alain, KUTZNER Philippe, PINTO DE SOUSA DE JESUS Joanne, GASPARO Sylvain, BRUCY Nicole, JOUANNET Françoise, TRIPIER Maryse, AUBERT Jacques, MARTIN François, BOUTRON Jérémy, BURNER Caroline, SAINCARD Jérôme, MONTAGUT Bérengère, OLANIER Josette, GOERENDT Véronique, GOISET Magali, WHITE Walter, HARENG Sylviane, PETIAU Xavier.



## Commission Aménagement de l'Espace :

### Urbanisme, Habitat et Suivi du SCOT

**4<sup>ème</sup> vice-président : M. Claude FOUASSIER**

#### Membres :



GROENEWEG Elizabeth, PORCU Gabriel, MALPEL Georges-Pierre, JOBET Yanic, POLIN Karin, GUILLAUME Jean-Paul, BEAUDOIN Gérard, HURE Danielle, CHAGOT Bernard, SELVON Christian, LE FUR Patricia, POISSON André, ARBAUT Dominique, LETORT Alain, RAVAT Evelyne, LACOMBE Robert, PICARD Jean-Pierre, LEFFRAY Sylvie, POINTEAU Gérard, PETIT André, FONTAINE Marie-Christine, LEFEBURE Jean-François, MARCEAUX Marie-Annick, RUDTMANN Isabelle, BLANCHE Jérémy, DEPRUN Alain, LEBRUN Patrick, FAYARD Marie-Claire, DELARMEAU Pascale, SAUVAGE Martine, VIEUGUE Patrice, COUTEAU Evelyne, LEROY Daniel, BURGEVIN Christiane.

## Commission Enfance Jeunesse :

### Services Jeunesse, Sports et Transports scolaires

**5<sup>ème</sup> vice-présidente : Mme COUTEAU Evelyne**

#### Membres :

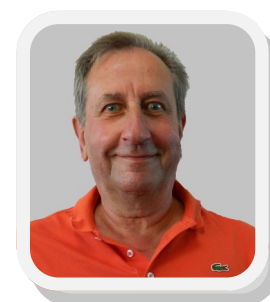


PLANTEY Cindy, DEROUET Amandine, PION Emmanuelle, WALTER Lisa, PORTAL Audrey, VAN KEMPEN Marie-Claire, VERIEN Alexandra, BONNEAU Rose-Anne, PICARD Sébastien, TESSIER Julie, BOURASSIN Rodolphe, BOUCHOUX Daisy, BOISSON Véronique, BAKAES Gérald, PINTO DE SOUSA DE JESUS Joanne, CHAMBON Marion, PERRIER Pascal, FOUSSARD Elisabeth, RONNEL Christelle, MALGOURIS Sophie, BADER Sarah, MARTIN François, GRAVEZAT Elodie, ALIAGA Aurélie, LAPORTE Delphine, LAURENCO Emmanuel, JOBET Yohan, ROLLIN Pierre, BRIERE-LIMTOUCH Patricia, VAYSSE Sandrine, MARCADET Carole.

## Commission SPANC et Cycle de l'eau

**6<sup>ème</sup> vice-président : M. André JEAN**

#### Membres :



CHAPUIS Lysiane, PORCU Gabriel, LUTTON Eric, JOURDAIN François, COILLE André, DLUZNY Charlotte, KEGELS Pierre, GRAZIA Stéphane, CHALOCHE Florentin, SALIN Denis, POISSON André, CHEVALLIER Christian, MARTINON Pierre, CHARBONNIER Gérard, AURIOT Thierry, GOMET Patrick, LUTTON Fabrice, BOSCARDIN Yves, HECKLI Alain, D'HULST Francis, PETIT André, JOLY Guy-Michel, PICARD Jean-Luc, CORDIER Martine, BOUTRON Thierry, DESLAIS William, MOLLIER Gaël, LAILHEUGUE Vincent, TOUSSAINT Arnaud, FERNANDES Pascal, LAGATTU André, LECOMTE Joël, SONVEAU Guillaume, CRESCENCE Thierry, MESNIL David.



## Commission Communication, Numérique, Mutualisation et Ruralité

**7<sup>ème</sup> vice-président : M. Dominique DAUX**

### Membres :

DUMOUCHEL Luc, GONCALVES Victor, TARDIF Elisabeth, SONDAG Marc, MAUFRAS Michel, DE WILDE Florent, BANNERY Bernard, FLORES Christiane, CASTILLA Rafaël, POTEAU Pascal, RIVOLO Jacques, MARTIN David, CHARBONNIER Gérard, GERVAIS Corinne, JOURDAN Lawrence, GASPARO Sylvain, CHAMBON Marion, CODIASSE Nathalie, BUSSUTIL Jean-Pierre, RONNEL Christelle, TRIPIER Maryse, MARCEAUX Richard, RUDTMANN Isabelle, BOUTRON Jérémy, ALIAGA Aurélie, MOLLION Gaël, BOUTIN Patrick, JOBET Yohan, KASSA Wondwossen, GAIN Pierre, VAN NOORT Frédéric, FAUCONNIER Claire, CHARENTON Jean-Marie.

## Commission Ressources Humaines : Prévention, Finances et Achats

**8<sup>ème</sup> vice-président : M. Daniel TROUPILLON**

### Membres :

DEROUET Amandine, DURAND Cyril, SAVAJOLS Mireille, REMBERT Hélène, MESLAND Bénédicte, GERARD Jean-Manuel, CHAGOT Bernard, BAUNARD Dominique, HOURNON Eliane, BRISSET Nathalie, PERRET Karine, LUCQUES Jean-Claude, ROUCHETTE Maurice, HEBERT Jacques, FOUSSARD Elisabeth, FONTAINE Marie-Christine, WURPILLOT Stéphanie, MARCEAUX Marie-Annick, FLOQUET Evelyne, BERTHELOT Betty, FOUASSIER Claude, SUSANNE Thierry, JOBET Yohan, ROLLIN Pierre, HARLE Mélusine, BOURGEOIS Michel, CRESCENCE Thierry.



## Commission Environnement, Développement Durable : L'Arboretum, suivi des dossiers en faveur de l'environnement, mobilité et énergies renouvelables

**9<sup>ème</sup> vice-président : M. Philippe MOREAU**

### Membres :

VASSEUR Monique, LEMOINE Patrick, PELLETIER Sylvie, DAVID Sandra, BEAUDOIN Gérard, MANTECON Véronique, CHALOCHE Florentin, FLORES Christiane, DUCARDONNET Alexandre, POISSON André, CHEVALLIER Christian, ARBAUT Dominique, LETORT Alain, SAEZ Gildas, OZANNE Pascal, JOURDAN Lawrence, DEGE Christophe, PLESSIS Hervé, BRUCY Nicole, LEBEGUE Anne, WURPILLOT Stéphanie, DEPRez Hubert, BOUTRON Thierry, LEVASSEUR François, DEQUIEDT Charles, TOUSSAINT Arnaud, SOUDAT Nicole, LEQUIVARD Laurent, BOURREAU Jean-Marie, BISSONNET Michaël, MATZ Patricia, DE KONING Marieka, BURGEVIN Christiane.

## Commission Travaux :

### Voirie, Éclairage public, Bâtiments et Espaces verts

**10<sup>ème</sup> vice-président : M. Alain GERMAIN**

### Membres :

COLLET Philippe, HODNIK Vincent de Paul, COLLIN Bernard, THIERRY Lionel, LEROY Gérard, CLAISSE Mickaël, MAUFRAS Michel, GRAZIA Stéphane, BANNERY Bernard, SELVON Christian, SALIN Denis, POTEAU Pascal, CHEVALLIER Christian, MARTINON Pierre, CHESNOY Christian, ROBINEAU Isabelle, NOLLET Claude, THILLOU Alain, PETIT Pierre-Louis, HEBERT Jacques, PETIT André, HARENG Yohan, PICARD Jean-Luc, GERVAIS Yannick, MARTIN François, BOUTRON Thierry, DESLAIS William, REDJDAL Loïc, BOUTRON Jordan, LEBRUN Patrick, FERNANDES Pascal, JEAN André, VIEGUE Patrice, BOURGEOIS Michel, DAVID Joël, TARDIF Sébastien, BURGEVIN Christiane.



## Service à la Population

### Actions de la Communauté de Communes pour développer et maintenir l'offre de soins

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais est propriétaire des locaux de 3 Maisons de Santé : Lorris, Bellegarde et Châtillon-Coligny.

Depuis plusieurs années maintenant le territoire souffre d'un déficit de professionnels de santé et surtout de médecins généralistes.

En Novembre 2019, le Châtillonnais voyait partir le dernier médecin de Châtillon-Coligny, ont suivi les médecins de Bellegarde puis de Ladon.

La Communauté de Communes déjà très engagée dans la recherche de solutions a pris des décisions très diverses pour soutenir les professionnels de santé du territoire et en accueillir de nouveaux :



Téléconsultation Châtillon-Coligny

#### Recherche et accueil de professionnels de santé

- En 2019, la Communauté de Communes a accueilli dans les locaux de la Maison de Santé de Châtillon-Coligny une borne de télémedecine, fournie par la Société Healphi, financée par la Région centre Val de Loire ; des infirmières ont été formées pour utiliser le matériel connecté et mettent en relation patient et médecin lors de consultation en visioconférence.



- À Ladon, la communauté de communes a lancé le projet d'acquisition de l'ancien cabinet médical pour y installer une borne de téléconsultation (80 000 €). Elle prend en charge les abonnements internet (Châtillon, et bientôt Ladon, soit 1 152 € en base annuelle par cabinet).
- Elle adhère par ailleurs au GIP (Groupement d'Intérêt Public) régional, et va missionner un cabinet de recrutement pour la recherche de médecins. Dans ce cadre, elle sera amenée à mettre à disposition locaux et moyens administratifs.
- Dans le cadre du recrutement des 2 médecins de Châtillon-Coligny, la Communauté de Communes prend en charge, pour une durée limitée à un an, le poste de secrétariat médical, ainsi que les loyers des 2 cabinets. Elle a aussi procédé à l'acquisition de mobilier professionnel, remboursé de manière échelonnée par les médecins. Lors du Conseil Communautaire du 19 janvier 2021, la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais a fait le choix de recourir à un cabinet de recrutement afin de trouver en priorité un médecin généraliste libéral en vue d'une installation au sein de la Maison de Santé de Bellegarde.

#### Soutien des professionnels de Santé occupants les locaux communautaires



- ◇ Suite au premier confinement, la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais a accordé une aide à l'immobilier d'entreprises aux professionnels de santé locaux de la MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire) de Bellegarde, la MSP de Lorris et le pôle santé de Châtillon-Coligny, pour les aider à faire face aux conséquences de la période de confinement du printemps 2020. Montant : 10 567,44 €
- ◇ Elle prend par ailleurs en charge les locaux vacants de la MSP de Lorris (382,07 € par mois, soit 4 584,84 € rapporté à une année), et de la MSP de Bellegarde (893,90 € par mois, soit 10 726,80 € rapporté à une année).

- ◇ Les professionnels de santé du pôle de Châtillon se voient facturer uniquement les locaux occupés. La Communauté de Communes prend en charge, les locaux vacants et le local de l'équipement de télémedecine ainsi que, pour la première année, les cabinets médicaux des 2 médecins généralistes arrivés en mai et juin 2020. Estimation de la prise en charge : 9 720 €

Pour 2021, la Communauté de Communes a également pris la décision de geler la révision des loyers sur les 3 pôles.



## Maison des services au Public à Châtillon-Coligny

C'est le projet du **Cabinet Vincent Bourgoïn Architecture** qui avait été retenu en juillet 2018. La **Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais** souhaitait pouvoir mettre à disposition des administrés du territoire et au sein d'un même bâtiment plusieurs services à la personne. La Maison des Services de Châtillon-Coligny propose :

- un pôle petite enfance avec un espace dédié à l'accueil des assistants maternels et des enfants dont ils s'occupent et des bureaux de permanence pour la PMI (Protection Maternelle et Infantile) ;
- un espace de services, dans lequel un agent de la Communauté de Communes accompagnera les administrés dans leurs différentes démarches administratives. Un local visio sera mis à disposition et doté des outils nécessaires par le Conseil Départemental pour pouvoir organiser des rendez-vous à distance avec certains organismes de l'Etat ;
- des bureaux pour l'ADAPA (aides à domicile) ;
- des bureaux pour le SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) ;

de nouveaux cabinets de consultation pour agrandir le pôle santé existant.



Après les différentes phases d'études de l'existant, les différents diagnostics obligatoires, le choix des entreprises a été finalisé. Les travaux ont pu débuter en novembre 2019 : la phase de désamiantage obligatoire avant démolition des bâtiments a duré un mois. C'est l'entreprise **Cesam** qui s'est chargée de ces deux opérations.

Puis le gros œuvre confié à l'entreprise **Revil** a commencé : renforcement des structures porteuses du sous-sol, élévation du rez-de-chaussée. Bien entendu, nous avons eu un invité surprise que personne n'attendait en 2020 et qui nous a fait perdre

quelques semaines sur notre planning initial : la COVID. Il a fallu mettre en place des mesures exceptionnelles, et aménager les plannings afin de permettre aux différentes entreprises d'intervenir dans les conditions sanitaires les plus sécuritaires pour leurs équipes.

L'entreprise **Dru** s'est chargée de la mise en place de la charpente (fermette), de la couverture et des différents bardages en zinc. L'entreprise de plomberie/génie climatique **Geneol** avançait en parallèle, préparant les réseaux en sous-sol. Une fois le bâtiment hors d'eau, c'est **Sud Metallerie** qui, avec la pose des menuiseries extérieures, a déclaré le bâtiment hors d'air (fin août 2020).

Les entreprises **Bidet** et **Pougat** ont pu intervenir pour la mise en place des placos et des faux plafonds, tout en permettant à l'équipe de l'entreprise **Perret** d'avancer sur la mise en place des réseaux électriques. Pour permettre une meilleure accessibilité au sous-sol, nous avons fait installer un ascenseur : c'est l'entreprise **Schindler** qui s'est chargée de la mise en œuvre de la solution.

Les entreprises **Tavernier** (menuiseries intérieures – portes, banque d'accueil, meubles intégrés) et **Neyrat** (sols et peintures) ont œuvré à rendre l'intérieur du bâtiment chaleureux. Les aménagements extérieurs (extension du parking, aménagement d'une aire de jeux pour les petits visiteurs du Relais Petite Enfance, aménagement du parc attenant au bâtiment) ont été confiés à l'entreprise **TPCM**.

Le bâtiment ouvrira ses portes et ses services dès le 1<sup>er</sup> Mars 2021.



## Espace Services Publics (ESP)

L'Espace Services Publics est un lieu qui simplifie le quotidien des habitants du territoire par un accompagnement dans leurs démarches administratives concernant l'emploi, la retraite, la famille, le social, la santé, le logement, l'accès au droit mais également, par un accompagnement à l'utilisation des services en lignes.

Voici quelques exemples de démarches pour lesquelles vous pourrez trouver un accompagnement à l'ESP de Châtillon-Coligny :

- ◆ Rechercher des informations sur un site ;
- ◆ Créer ou mettre à jour un espace personnel ;
- ◆ Créer ou se connecter à une boîte mail ;
- ◆ Rédiger et/ou imprimer un courrier, un cv ;
- ◆ Faire une démarche administrative en ligne (tels qu'une demande de retraite, une actualisation sur Pôle Emploi, une déclaration de ressources sur la CAF, une demande permis de conduire sur l'ANTS).



Par ailleurs, l'Espace Services Publics mettra à disposition des usagers une borne de visioconférence permettant de rencontrer les différents partenaires, à distance (CPAM, Carsat, CAF, Maison de la Justice et du Droit, Agence Départementale d'Informations sur le Logement).

Cette borne de visioconférence est un dispositif du Conseil Départemental.



L'Espace Services Publics de Châtillon-Coligny se prépare à faire la demande de labellisation France Services. Ce label nous permettra d'être en partenariat avec les 9 partenaires nationaux (CAF, CPAM, CARSAT, MSA, POLE EMPLOI, la Poste, le Ministère des Finances (DGFIP), le Ministère de la Justice (Maison de la Justice et du droit), Ministère de l'intérieur (ANTS)) ainsi que d'obtenir une subvention de 30 000 €.

La Maison des Services de Châtillon-Coligny accueillera dans ses locaux l'ESP, le Relais Petite Enfance, l'ADAPA et le SSIAD de façon permanente et une assistante sociale, la PMI, la Mission Locale, le service Eco Habitat et le CIDFF de façon non permanente.

Madame Dorine MATHIEU vous accueillera le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le jeudi de 13h à 17h sur rendez-vous, en raison du contexte sanitaire actuel. Vous pourrez la joindre, à partir du 1<sup>er</sup> mars, au 02.18.69.31.13.

## Labellisation Maison France Services de la MSAP\* de Bellegarde

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les usagers.

Elle vise à permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics, quel que soit l'endroit où il vit, d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches au quotidien.

Ce service est déjà disponible à la MSAP de Bellegarde depuis janvier 2018.

La demande de labellisation a été faite pour la MSAP de Bellegarde, un audit a eu lieu le 22 juillet par le cabinet AFNOR dans nos locaux.

Pour obtenir cette labellisation, nous avons dû ré-



pondre à des critères obligatoires : ouverture minimale d'au moins 24 heures répartis sur 5 jours, 2 agents formés, être en partenariat avec les 9 opérateurs nationaux, mettre à disposition des usagers du matériel informatique, faire un suivi d'activité (statistiques).

La MSAP de Bellegarde a obtenu la labellisation France Services au 1<sup>er</sup> septembre 2020. Ce label nous permettra d'obtenir une subvention annuelle (30 000 €).

Une convention sera signée prochainement avec la Préfecture et les 9 partenaires nationaux soit la CAF, la CPAM, la CARSAT, la MSA, le POLE EMPLOI, la Poste, le Ministère des Finances (DGFIP), le Ministère de la Justice (Maison de la Justice et du droit), Ministère de l'intérieur (ANTS) ainsi que nos partenaires locaux.

\* Maison de Services Au Public

## Fonctionnement de la MSAP pendant le confinement

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie du COVID 19, suite aux mesures gouvernementales (confinement total du 17 mars au 11 mai), le service a été obligé de fermer ses portes au public, un accueil téléphonique a été mis en place durant cette période.

Le confinement explique la baisse de fréquentations des mois de mars, avril et mai 2020 :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
118	75	46	-	22	72	60	39	67	95	93	-

Nous avons rouvert le 18 mai 2020 sur rendez-vous, dans le respect des règles sanitaires. Cette nouvelle organisation a pour but de recevoir un usager à la fois et d'éviter les rassemblements.

Les différentes permanences (assistante sociale, Cidff, Mission Locale...) ont repris dans le courant de l'année.

Le passage du Bus Numérique, initialement prévu le lundi 23 novembre, a été reporté à une date ultérieure (courant 2021).

### Nouveautés

Vous pouvez mettre votre carte vitale à jour dans la Maison France Services de Bellegarde !

Une borne est à votre disposition.



## Développement Économique

### Soutien aux commerçants, artisans et industriels du territoire

#### Subvention conjointe Communauté de Communes et Conseil Départemental spéciale COVID 19 :

Face au 1<sup>er</sup> confinement des commerçants et des artisans, la Communauté de Communes a déployé un dispositif d'accompagnement personnalisé assuré par ses agents visant à recueillir leurs difficultés et les orienter vers les différentes aides mises en place par l'état et ses partenaires (Fonds de solidarité, Urssaf...).

En complément, un budget propre à la Communauté de Communes a été voté pour les soutenir afin de les aider à reconstituer une trésorerie très dégradée.

Le Conseil Départemental a souhaité s'associer à notre démarche en attribuant une prime d'égal montant aux bénéficiaires.

C'est ainsi que 78 entreprises ont pu bénéficier de cette subvention.



*Boutique elleStoi à Lorris*



*Photo membres de l'ACIAB - Bellegarde*

#### Soutien aux associations de commerçants :

La Chambre de Commerce et d'Industrie associée à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ont aidé financièrement l'Association des Commerçants, Industriels, Artisans de Bellegarde (ACIAB) pour qu'elle puisse organiser des animations commerciales sur la commune.

**Plan d'urgence du Gouvernement visant à soutenir les industriels, notamment en matière de sauvegarde de l'emploi, de modernisation et de transition énergétique :**

L'état a souhaité aider financièrement la filière industrielle des territoires par la mise à disposition d'une enveloppe budgétaire de 150 M€ pour l'année 2020 qui sera renouvelée dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

La société Toutenkamion, pépite implantée sur notre Communauté de Communes, et plus précisément à Ladon, a déposé un dossier dont l'aboutissement est attendu en début d'année prochaine.

La société Hermex située à Bellegarde s'est engagée dans le dispositif avec un projet de modernisation industrielle 4.0.



*Photo d'une réalisation de la société Toutenkamion  
Crédit photo @Toutenkamion*

**Confinement des commerçants et artisans 2<sup>ème</sup> vague :**

A peine sortis du 1<sup>er</sup> confinement, les acteurs économiques se sont vus une nouvelle fois confinés en raison de la crise sanitaire.

Devant cette situation tragique, les élus de la Communauté de Communes ont décidé d'attribuer des aides forfaitaires allant de 500 € pour les entreprises déconfinées au 1<sup>er</sup> décembre et 1 000 € pour celles encore confinées.

Cela concerne nos restaurateurs et nos entreprises événementielles.

**La Communauté de Communes a voulu accompagner les commerçants et les artisans à digitaliser leur activité grâce à une solution de click & collect :**

Afin de leur permettre de vendre leurs produits, la Communauté de Communes a sélectionné une solution correspondant à leur besoin. En effet, la plateforme e-montargis.fr développée gracieusement par la société CMRP, société editrice de logiciels implantée sur notre bassin de vie, permet de créer des vitrines, de réserver les articles choisis. Le paiement et le retrait des marchandises se font en boutique avec toutes les règles sanitaires nécessaires.

A ce jour, ce sont 131 commerçants qui y ont adhéré.

Cette initiative aura également pour vertu de les préparer au virage du commerce électronique, canal de distribution de demain...



Les commerçants et artisans sont à nouveau durement frappés, il est de notre responsabilité collective de les aider à subsister face à ce deuxième confinement dont le premier a déjà laissé des traces.

Si nous voulons maintenir le bon équilibre commerces/artisans et population, nous leur devons cet acte citoyen.

La Communauté de Communes des 4 Vallées et la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais souhaitent soutenir les commerces, artisans et producteurs locaux en vous proposant d'effectuer vos achats chez eux tout en respectant la réglementation du confinement. C'est désormais possible avec le CLICK AND COLLECT.

Vous pourrez retrouver tous leurs produits ou services grâce à une application web sur laquelle figurent leur descriptif, disponibilité, tarifs.

La société CMRP basée à Montargis, spécialisée dans la création de sites web et applications, met à votre disposition gracieusement et de manière solidaire en cette période de confinement, une plateforme web vous permettant d'accéder aux vitrines de vos commerçants et artisans.

Vous pourrez également y retrouver l'offre de restaurateurs du territoire pour des repas à emporter, qu'ils soient professionnels ou personnels.



**...DU NOUVEAU SUR VOTRE TERRITOIRE...  
CLICK AND COLLECT :  
LE COMMERCE DE PROXIMITE EN TOUTE SECURITE  
RESERVEZ EN LIGNE ET RETIREZ EN BOUTIQUE**

**Comment ça marche :**

1. Je me rends sur l'adresse : [www.e.montargis.fr](http://www.e.montargis.fr)
2. Je navigue en toute sécurité de chez moi, et je sélectionne les articles dont j'ai besoin.
3. Je réserve en ligne les articles.
4. Je les règle et les enlève en boutique.

**Passer votre commande**

*Je choisis mon commerce sur e-montargis.fr*



**Réservez en 2 clics**

*Je les réserve en ligne et choisis le jour et l'heure de retrait proposés par mon commerçant*

**Retirez votre commande**

*Je règle mes achats et emporte ma commande*



**Pour tout renseignement :**

**Naima BOUFEDJI**  
06 33 99 36 50  
deveco@cc4v.fr ou  
naima.boufedji@comcomcfj.fr



**Il ne tient qu'à vous de participer à cette expérience unique où tous ont le même objectif :  
MAINTENIR NOTRE ÉCONOMIE LOCALE ET LE LIEN SOCIAL QU'ELLE APPORTE**

# Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (valant Programme Local de l'Habitat) **PLUiH**

Le **PLUiH avance et reprend son rythme de croisière** après quelques mois d'arrêt liés au contexte sanitaire de la Covid-19 et aux élections municipales. Après la première phase de travail de diagnostic qui s'est close en janvier 2019, les élus ont pu valider le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) le **14 janvier 2020** et entamer depuis le mois de septembre dernier, la phase réglementaire.

## 1. Du diagnostic au PADD

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** expose les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues par la Communauté de Communes pour les années à venir, en articulation avec les documents de planification d'échelle supérieure et notamment le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Montargois en Gâtinais.

Amorcée au début de l'année 2019, cette phase d'écriture du projet communautaire a permis aux élus de débattre et de s'accorder sur les perspectives de développement du territoire à l'horizon 2032. Ces grandes orientations ont été présentées et **débatues en Conseil Communautaire le 14 janvier 2020**, après avoir été présentées à la grande majorité des conseils municipaux.

*Renforcer l'attractivité économique et résidentielle, structurer le développement urbain en pensant aux différents modes de déplacements, revitaliser les cœurs de village, préserver et valoriser les espaces naturels et agricoles, améliorer notre cadre de vie... sont autant d'enjeux qui se posent aujourd'hui au territoire et auxquels les élus souhaitent répondre !*

## 2. L'engagement de la phase « réglementaire »

La traduction du PADD à travers des documents réglementaires nécessite environ 8 mois de travail. Cette phase d'études s'articulera autour de plusieurs points forts :

- Des ateliers de travail en concertation avec les élus
- Des phases de concertation avec les habitants : atelier participatif et réunions publiques sur les 3 pôles de notre Communauté de Communes.

L'objectif final étant d'établir une réglementation claire et pédagogique à destination des élus et des habitants, mais également d'aboutir à un document cohérent et adapté à l'échelle supra communale tout en prenant en compte les spécificités locales.

**PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PLUiH :** [www.comcomcfg.fr](http://www.comcomcfg.fr)  
rubrique « le Territoire » ou 02.38.90.14.00



### 📅 **Planning prévisionnel**

- ☞ **Juin 2021** : Arrêt du projet de PLUiH en Conseil Communautaire après avis des communes.
- ☞ **Juillet-Décembre 2021** : Consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) et divers organismes institutionnels tels que la CDPENAF - Enquête publique
- ☞ **1<sup>er</sup> trimestre 2022** : Approbation du PLUiH en Conseil Communautaire



# Urbanisme


## Vous entreprenez des travaux. Comment constituer le dossier de demande d'autorisation ?

Vous souhaitez faire une *extension* de votre habitation, construire un *garage*, un *abri-jardin*, réaliser une *clôture*, entreprendre un *ravalement*, ou bien construire votre *habitation*, voici une trame qui vous aidera à constituer votre dossier.



1) Choisir le bon formulaire de demande : Déclaration de travaux ou Permis de construire ?


- Travaux jusqu'à 20 m<sup>2</sup> en zone non urbaine (zones A, N du Plan local d'urbanisme): « déclaration préalable » et au-delà, « permis de construire ».
- Travaux jusqu'à 40 m<sup>2</sup> en zone urbaine (Zones U): « déclaration préalable » et au-delà, « permis de construire ».



MINISTÈRE CHARGÉ DE L'URBANISME

### Déclaration préalable

à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes



N° 13703\*07

**Formulaire à utiliser si :**

- Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...).
- Vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage...).
- Vous édifiez une clôture.

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

D.P.
Dpt
Commune
Année
N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le \_\_\_\_\_ Cachet de la mairie et signature du receveur

Dossier transmis :  à l'Architecte des Bâtiments de France  
 au Directeur du Parc National

2) Pièces à fournir :

**Déclaration préalable** : Le dossier doit être fourni en 2 exemplaires (+ 1, si l'Architecte des Bâtiments de France est consulté notamment).

Pièces à fournir en 2 exemplaires :


Plan de situation ; plan de masse côté ; plan en coupe précisant l'implantation de la construction ; un plan des façades et de la toiture (si le projet les modifie : pose d'une fenêtre de toit, création d'une porte, etc.) ; une représentation de l'aspect extérieur du projet faisant apparaître les modifications projetées.

En plus, si le projet doit faire l'objet d'une consultation de l'Architecte des Bâtiments de France, il conviendra de fournir : un document graphique pour apprécier l'insertion du projet dans son environnement ; une photo pour situer le terrain dans l'environnement proche ; une photo pour situer le terrain dans le paysage lointain.

**Permis de construire** : Le dossier doit être fourni en 4 exemplaires (+ 1 si l'Architecte des Bâtiments de France est consulté notamment).

Pièces à fournir en 4 exemplaires :


Plan de situation ; plan de masse côté de la construction projetée ; plan en coupe du terrain et de la construction ; notice explicative ; plan des façades et de la toiture ; photos de près et de loin.



MINISTÈRE CHARGÉ DE L'URBANISME

### Demande de Permis de construire

pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions



N° 13406\*07

**Vous pouvez utiliser ce formulaire si :**

- Vous construisez une seule maison individuelle ou ses annexes.
- Vous agrandissez une maison individuelle ou ses annexes.
- Vous aménagez pour l'habitation tout ou partie d'une construction existante.
- Votre projet comprend des démolitions.

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

P.C.
Dpt
Commune
Année
N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le \_\_\_\_\_ Cachet de la mairie et signature du receveur

Dossier transmis :  à l'Architecte des Bâtiments de France  
 au Directeur du Parc National

# Service Petite Enfance, Enfance & Jeunesse, Jeunesse

## Bilan du SLAC 2020

- \* Projet ski du 15 au 22 février 2020 à Brizon en Haute-Savoie avec 17 jeunes.
- \* Animations été du 06 au 31 juillet 2020 avec un taux de présence jeunes de 98% pour l'ensemble des activités.
- \* Pas de séjours été.
- \* Projets dans les collèges « journées chic, concours de dessins, collecte resto du cœur, création de jeux de société, construction d'hôtel-insectes et accompagnement du Conseil de vie collégienne et des échos délégués ».
- \* Défis réseaux sociaux pendant le confinement.



\* Projet de séjour à définir en fonction du contexte sanitaire.

## Projets 2021

Dés janvier réouverture complète du S.L.A.C « mercredis après-midi, vendredis soirs et samedis après-midi ».

♦ 8<sup>ème</sup> projet ski du 27 février au 6 mars 2021 à Combloux\*

♦ S.L.A.C Live le vendredi 25 juin 2021 avec la programmation suivante : 1<sup>ère</sup> partie Channel V, 2<sup>ème</sup> partie Gotha City Swing et 3<sup>ème</sup> partie Lehmanns Brothers à l'espace Jeunesse de Lorris.

# Service Petite Enfance, Enfance & Jeunesse

**Lundi, Jeudi et Vendredi** : Ateliers collectifs à Bellegarde

**Mardi** : Ateliers collectifs à Ladon  
Mme Grau Valérie  
Tél : 02 38 90 48 21

[rpe.bellegarde@comcomcfg.fr](mailto:rpe.bellegarde@comcomcfg.fr)



**Lundi** : Ateliers collectifs à Châtillon

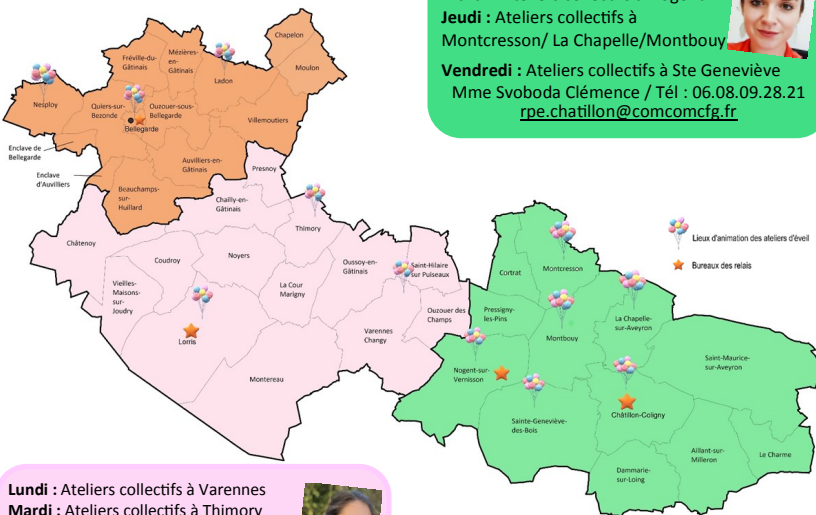
**Mardi** : Ateliers collectifs à Nogent

**Jeudi** : Ateliers collectifs à Montresson/ La Chapelle/Montbouy

**Vendredi** : Ateliers collectifs à Ste Geneviève

Mme Svoboda Clémence / Tél : 06.08.09.28.21

[rpe.chatillon@comcomcfg.fr](mailto:rpe.chatillon@comcomcfg.fr)



**Lundi** : Ateliers collectifs à Varennes

**Mardi** : Ateliers collectifs à Thimory

**Jeudi et Vendredi** : Ateliers collectifs à Lorris

Mme Boquet Armonie  
Tel : 02.38.92.64.11/06.29.75.80.96  
[rpe.lorris@comcomcfg.fr](mailto:rpe.lorris@comcomcfg.fr)



Les **Relais Petite Enfance**, anciennement Relais d'Assistants Maternels (RAM), ont connu quelques changements au cours de l'année 2020.

Tout d'abord, le nom vient d'être modifié par le biais de la loi d'accélération et simplification de l'Action Publique (ASAP). Cette loi de simplification du mode d'accueil du jeune enfant vise à coordonner des modalités de fonctionnement, élargir les solutions de garde tout en préservant et améliorant les statuts des professionnels.

Sur un plan local, quelques changements se sont opérés au sein des Relais.

L'année fut ponctuée des suspensions des ateliers d'éveil à destination des assistants maternels et des enfants, dû à la crise sanitaire. Les ateliers ont pu reprendre avec un protocole sanitaire strict.

Tout en restant disponible par mail, téléphone, chacune a fait preuve d'imagination afin de poursuivre leurs activités face à ce contexte inédit : création de blog, de groupes Facebook, d'envois de fiches d'activités. Les animatrices sont restées disponibles pour les professionnels et les usagers, afin de poursuivre leurs missions d'informations, d'écoute et d'accompagnement.

Les animatrices espèrent une année 2021 plus sereine afin de mener à bien différents projets autour de la petite enfance sur le territoire :

- ◆ Inauguration de la salle pour le relais Petite Enfance de Châtillon-Coligny.
- ◆ Organisations de conférences ouvertes à tous.
- ◆ Mise en place de soirées et de formations pour les professionnels de la petite enfance (assistants maternels et garde à domicile).
- ◆ Maintien des ateliers d'éveil dans les meilleures conditions sanitaires.
- ◆ Organisations d'événements festifs pour les plus jeunes (- 3 ans)

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (**ALSH**) ont connu une année mouvementée avec la crise sanitaire et tous les protocoles différents à mettre en place. Les équipes pédagogiques ont su relever ce défi et s'adapter pour rendre ces journées les plus agréables possible. La fréquentation a été satisfaisante sur une capacité d'accueil de 990 enfants, 744 ont fréquenté les ALSH soit un taux de remplissage de 76 %.



Les sorties avec un transport en car étant interdites, puis déconseillées, les directrices ont fait appel à de nombreux prestataires extérieurs. Ainsi, les enfants ont pu s'initier au tir à l'arc, à la pêche, faire un stage de roller, du poney, rencontrer des animaux de la ferme, sans quitter les locaux de l'accueil.

Les familles ont besoin de communiquer avec les équipes mais leur accueil a dû être adapté, nous remercions tous les parents d'avoir respecté ce protocole.

## Voirie - Éclairage Public

### Voirie :

Les travaux de voirie en 2020 ont porté sur un programme de réfection des voiries des 38 communes, sur le fauchage et l'entretien des voiries (enrobé, pontage de fissures). Ces deux dernières actions ont été réalisées par le biais de mises à disposition communales ou par des interventions d'entreprises.



Sur 2020, les travaux de réfection se sont élevés à :

- ◇ Pour le pôle de Bellegarde : 371 320 €
- ◇ Pour le pôle de Lorris : 513 979 €
- ◇ Pour le pôle de Chatillon-Coligny : 460 546 €

Concernant les travaux d'entretien de la voirie (enrobé projeté et pontage de fissures), le montant s'élève à :

- ◇ Pour le pôle de Bellegarde : 29 397 €
- ◇ Pour le pôle de Lorris : 15 357 €
- ◇ Pour le pôle de Chatillon-Coligny : 11 232 €



### Éclairage public :

La compétence « Eclairage Public » est maintenant exercée sur toutes les communes du territoire, soit 5 500 points lumineux.

Sur le Châtillonnais, le contrat, signé pour une durée de 10 ans, est à sa 5<sup>ème</sup> année. 174 luminaires ont été rénovés pour un montant de 154 865,84 € :

- Aillant-Sur-Milleron : rue du Berry, route de Fontainejean
- Chatillon-Coligny : Faubourg de Montargis, Beauregard et Rue Colette
- Dammarie-Sur-Loing : rue d'Aillant
- La Chapelle-Sur-Aveyron : RD37 et rue du désert
- Montbouy : Chemin de la Fouasserie
- Montcresson : La Charmault
- Nogent-Sur-Vernisson : rue du Gâtinais, du Berry et Georges Bannery
- Sainte-Geneviève-Des-Bois : Rue du Puyrault



Sur le Bellegardois, le marché 2020 sera réalisé en 2021 pour un montant de 70 872,20 € et concernent 165 luminaires :

- ◆ Auvilliers-en-Gâtinais : place Maurice Trimouille
- ◆ Bellegarde : rue de la République, allée des Fossardières, du parc et Mermoz, Route de Lorris, avenue Nicolas Braque et du recteur Baunard
- ◆ Coudroy : route de Grignon et de la Ruche
- ◆ Ladon : Lotissement du Château, rue du Saulce et de Mocquepoix
- ◆ Lorris : rue Jean Mermoz, de la Paix, Maryse Bastié, Saint-Exupéry
- ◆ Nespoy : Impasse de Bel Air
- ◆ Presnoy : le bourg
- ◆ Quiers-Sur-Bezonde : Route de Lorris
- ◆ Vieilles-Maisons-Sur-Joudry : route de Grignon

Ces travaux font l'objet d'un appui financier de la Région Centre dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territorial porté par le PETR du Montargois en Gâtinais (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural).

## Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le SPANC de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais intervient sur l'ensemble du territoire soit 38 communes qui représentent environ **6 145** installations d'assainissement non collectif.

Le SPANC est un service public local chargé de :

- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ;
- Contrôler les installations d'assainissement non collectif existantes, neuves ou réhabilitées ;
- Proposer un service d'entretien des installations (vidanges).

### Quelques chiffres :

En 2020 :

- 314 diagnostics
- 53 conceptions
- 39 réalisations
- 230 vidanges ont été effectuées sur le territoire, dont 40 en urgences.

### Le service de vidange fonctionne comme suit :

Des campagnes de vidange sont réalisées en **mars, juillet et octobre** de chaque année. En dehors de ces périodes, des vidanges dites « Hors Campagne » ou « d'Urgence » sont possibles aussi mais à un tarif plus onéreux.

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de remplir une convention de vidange « Campagne » ou « Hors Campagne », que vous trouverez en mairie des 38 communes du territoire, à la Communauté de Communes sur les pôles de Bellegarde, Châtillon-Coligny et Lorris ou sur notre site internet : [www.comcomcfg.fr](http://www.comcomcfg.fr).

Les conventions sont à remettre à la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais :

#### **Pôle de Lorris :**

155 Rue des Erables 45260 LORRIS Tél :  
02.38.92.31.11

#### **Pôle Châtillon-Coligny :**

8 Chemin de la Messe 45230 CHÂTILLON-COLIGNY  
Tél : 02.38.92.13.74

#### **Pôle Bellegarde :**

4 Avenue de la Quiétude 45270 BELLEGARDE  
Tél : 02.38.90.47.54



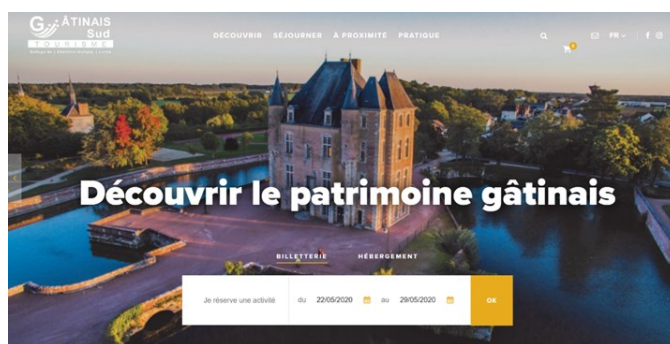
Pour les campagnes de vidange, les conventions sont à transmettre à la Communauté de Communes avant le 15 du mois précédent la campagne.

Le SPANC se tient à votre disposition pour tout renseignement concernant votre installation d'assainissement non collectif au 02.38.92.64.13/06.89.47.45.36 ou par mail à [spanc@comcomcfg.fr](mailto:spanc@comcomcfg.fr).

## Tourisme

L'Office de Tourisme vient d'ouvrir une page Youtube, avec la publication de podcasts :

[CHAÎNE YOUTUBE](#) DE L'OFFICE DE TOURISME GÂTINAIS SUD.



# Programmation culturelle

## Le PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire) 2020

La Communauté de Communes propose une offre culturelle dans la salle intercommunale de l'Espace des Étangs à Nogent-sur-Vernisson. Elle va également à la rencontre des publics dans les communes pôles du territoire (Lorris, Bellegarde), avec en 2020 l'exposition scientifique « Des Maths en Somme » (Ateliers Scientifiques Interactifs) pour les scolaires.

Grâce à un partenariat avec la Région Centre Val de Loire, formalisé dans le PACT, la Communauté de Communes permet à d'autres porteurs de projets de bénéficier d'une aide financière régionale pour l'organisation de manifestations culturelles : des communes, des associations.



*Cette année, malheureusement, suite à l'épidémie de la COVID-19, un bon nombre de manifestations ont dû être annulées. Pour certaines de nos manifestations, elles seront reportées à l'année prochaine. En début d'année, quelques spectacles ont pu se produire à l'Espace des Étangs : une soirée sud-américaine avec la troupe Bandamassa, un concert de Jazz avec Baptiste Trotignon et Minino Garay et des ateliers scientifiques interactifs présentés par la FMRJC Centre.*



# Communication

La Commission Communication intervient sur tous les supports de communication de la Communauté de Communes, à savoir la plaquette de la Programmation Culturelle, les différentes affiches et flyers des spectacles, le répertoire interne des services, la brochure et le flyer pour la réouverture de l'Arboretum des Barres, etc.

La Commission poursuit également sa communication grâce à cet Intercom. Celui-ci sera le 5<sup>ème</sup> rédigé et imprimé depuis la création de la Communauté de Communes. Il nous permet de relater tous les événements et les actualités de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

### NOS PARTENAIRES

- Parc naturel de France - Les Grands Bruyères - 45450 BOURGNEUX, association en charge de la gestion de l'Arboretum des Grands Bruyères, assure l'accueil de 20000 visiteurs par jour de l'ouverture.
- Association Ecobourgeois - 34 Bois de la Perrière - 45320 Saint-Etienne des Bois, assure les visites guidées les jours d'ouverture (11h00 - 13h00) et les interventions auprès des groupes (scolaires, scolaires) sur différents périodes.
- L'entretien des Espaces Verts assurés au public du site est assuré par l'Association Aménage - 110 Route Forestière d'Amilly - 45300 Amilly.
- L'Office National des Forêts (ONF) poursuit sa mission de préservation des collections.
- La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais assure la coordination entre les différents partenaires.

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

### DÉCOUVRIR L'ARBORETUM

Domaine National des Barres  
45200 Nogent sur Vernisson  
02 38 31 52 23  
arboretum.desbarres@cccomcom.fr

Site unique  
10000 visiteurs par jour  
10000 visiteurs par jour

### L'ARBORETUM NATIONAL DES BARRES

Communauté de Communes  
Canaux et Forêts en Gâtinais

### Visites guidées Animations Saison 2020

Thème	Prix adulte	Prix enfant
Site individuel	3€	1€
Site collectif	15€	6€
Site collectif groupe	150€	

\* 10 à 12 ans, demande d'accompagnement, présence en nombre de visiteurs limitée à 20 personnes.

### UN SITE UNIQUE

Avec plus de 3 600 espèces végétales, dans son îlot, l'Arboretum National des Barres offre, dans un véritable cadre de nature de 13 hectares, l'une des plus riches collections botaniques européennes d'arbres et arbustes issus des 5 continents.

Tout au long des collections, découvrez un jardin botanique exceptionnel et unique, créé en 1872, issu de l'héritage de la famille de Villemain.

### DEUX COLLECTIONS À PARCOURIR

**Conférencier**  
Un voyage fascinant à travers le monde. C'est en 1872 par Gustave Odier, cette collection est merveilleusement constituée d'autres provinces d'Amérique et d'Asie. Située à l'extrême sud de 46 m, collection d'arbres, pins, magnifiques, mais aussi sculptures monumentales.

**Bisarreries**  
Le monde de l'étrange. Depuis 1961, c'est une collection de différents arbres, rosiers, buissons. Une belle invitation pour laisser courir vos imaginations.

### À VOS AGENDAS

Visites guidées à 11h et à 15h tous les jours d'ouverture

**Site**  
Samedi 30, Dimanche 31

**Site**  
Lundi 1<sup>er</sup>, Samedi 13, Dimanche 14, Samedi 21, Dimanche 22

**Site**  
Samedi 11, Dimanche 12, Lundi 13, Mardi 14

**Site**  
Samedi 1<sup>er</sup>, Dimanche 2, Samedi 13, Dimanche 16, Samedi 23, Dimanche 30

**Site**  
Samedi 11, Dimanche 13, Samedi 20, Dimanche 27

**Site**  
Samedi 1<sup>er</sup> et Dimanche 4

**Site**  
Samedi 17, Dimanche 18, Samedi 31

**Site**  
Dimanche 1<sup>er</sup>

### THÈMES DES VISITES GUIDÉES

**MAI-JUNE : Arbres de légende et légendes d'arbres**  
Certains ont fait l'histoire, d'autres ont une histoire... Venez écouter leurs histoires.

**JUILLET : Hom de nom !**  
Pas d'oublier de capitaine ! Mais une plongée dans le mystère des noms liés pour mieux les comprendre.

**AOÛT : Les arbres et leurs hôtes**  
Avez-vous déjà imaginé l'arbre comme un véritable HÔTE ? Non ? Alors venez apprendre à repérer ses habitants et à les comprendre.

**SEPTEMBRE : L'Arboretum, D comme Bois, C comme Collection.**  
Découvrez l'Arboretum au fil de l'Alphabet.

**OCTOBRE-NOVEMBRE : Couleurs et textures**  
Pas de meilleure saison pour profiter des couleurs et avoir l'occasion de l'agrandissement de nouvelles collections.

**Visites guidées à 11h et à 15h tous les jours d'ouverture**  
pour l'Arboretum National des Barres, groupe de 9 personnes, voir l'arborescence au 02 38 31 52 23 ou sur le site internet [www.arboretumdesbarres.fr](http://www.arboretumdesbarres.fr)

**Visite guidée groupe école (maxi 20 personnes)**  
pour l'Arboretum National des Barres, voir l'arborescence au 02 38 31 52 23 ou sur le site internet [www.arboretumdesbarres.fr](http://www.arboretumdesbarres.fr)

## Espace des Étangs

# Programmation Culturelle

Communauté de Communes  
Canaux et Forêts en Gâtinais

## 2020

## Arboretum National des Barres

En début d'année 2020, suite à la pandémie de la Covid-19, la décision a été prise d'augmenter l'amplitude d'ouverture à 2 week-ends par mois. La crise sanitaire a réduit la durée de la saison (annulation de 6 week-ends en avril, mai et Novembre). Malgré l'annulation de certaines périodes, le nombre de jours d'ouverture a été maintenu à 25 jours.

Ouverture de 11 week-ends sur la saison + 3 jours fériés pour une fréquentation totale : 4 625 (2 999 en 2019) visiteurs sur les 25 journées ouvertes au public y compris journées de l'arbre, soit une moyenne de 185 visiteurs par jour (120 en 2019). A cela s'ajoutent les 345 visiteurs reçus par Ecolokaterre (654 en 2019), hors jours d'ouverture soit un total de 4 970 visiteurs.



### Les animations

**Le week-end du 11 au 14 juillet**, des artisans locaux sont venus exposer leurs œuvres et faire des démonstrations de leur savoir-faire : sculpteur de pierre, tourneur sur bois, etc. **Le lundi 13 juillet**, l'après-midi a été consacré à l'aromathérapie : la Phytothérapie/la Gemmothérapie, l'Hydrolat, l'Eau florale, la Psycho-énergétique.

**Le Samedi 29 Août** : concert du groupe « So Far So Good » : groupe du Montargois composé de six musiciens issus d'expériences musicales diverses. Leur répertoire s'articule autour des grands standards de la Soul, du Funk : Otis Reading, James Brown, Ray Charles, Janis Joplin, Tina Turner, etc.

Atelier de l'Association Épilepsie la vie d'abord représenté par Monsieur Philippe Moreau.



**Le week-end du 29 et 30 Août** : animation culturelle et artistique « La Vie en Rose » : expositions d'artistes et d'artisans autour du thème de la rose (arts plastiques, théâtre, art textile, art floral, art musical, conférences, art culinaire, art de la table) et conférence (causeries autour de la Rose). Personnages costumés « La Légende des Roséides » présentée par l'Association Organza. La Compagnie « L'encre du Temps » nous a présenté « Le Rosier d'Adèle ».

**Le week-end du 3 et 4 octobre, les Journées de l'Arbre** : ventes de végétaux et de plants. Stands de pépiniéristes producteurs et d'artisans locaux. Visites libres et guidées. Animations : grimpes d'arbre, calèche, poterie, expositions, etc. Des conférences tout le week-end. Spectacle : lectures musicales de « L'Homme qui plantait des arbres » de Giono et Arbres Aimés d'Hubert Reeves avec l'Ensemble Calliopée et la Compagnie le Tir et la Lyre.



### Les Partenaires

L'association **Patrimoine Naturel de France (PNF)**, gestionnaire de l'Arboretum des Grandes Bruyères à INGRANNES, assure l'accueil du public et l'organisation des « journées de l'arbre ».

Les prestations d'éducation à l'environnement, portées par l'association **ECOLOKATERRE**, incluent des **visites guidées (scolaires et public) et des ateliers, sur réservation** ainsi que deux **visites guidées** d'avril à novembre à 11h et 15h, sur les jours d'ouverture au public.

L'**entretien** des espaces extérieurs est assuré par l'association d'insertion l'**APAGEH**, le suivi du bâtiment d'accueil et des équipements est conduit par les services communautaires.

Des **producteurs locaux**, viennent vendre leurs produits sur site les jours d'ouverture.

La **coordination de ces acteurs, la communication et la gestion du fonctionnement courant du site** sont des missions conduites par la Communauté de Communes.

Ce projet voit également le jour grâce à l'engagement financier des partenaires institutionnels : l'Etat, la Région, le Département, l'AME (Agglomération Montargoise et Rives du Loing), le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial Rural), la 3CBO (Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouagne), la Communauté des Communes Giennoises.



#### Calendrier d'ouverture 2021 de l'Arboretum

Samedi 3 avril, Dimanche 4 avril et Lundi 5 avril  
 Samedi 17 avril et Dimanche 18 avril  
 Samedi 1<sup>er</sup> mai et Dimanche 2 mai  
 Jeudi 13 mai, Vendredi 14 mai, Samedi 15 mai et Lundi 16 mai  
 Samedi 22 mai, Dimanche 23 mai et Lundi 24 mai  
 Samedi 5 juin et Dimanche 6 juin  
 Samedi 19 juin et Dimanche 20 juin  
 Samedi 10 juillet, Dimanche 11 juillet, Lundi 12 juillet,  
 Mardi 13 Juillet et Mercredi 14 juillet  
 Samedi 24 juillet Dimanche 25 juillet  
 Samedi 14 août Dimanche 15 août  
 Samedi 28 août et Dimanche 29 août  
 Samedi 11 septembre et Dimanche 12 septembre  
 Samedi 25 septembre et Dimanche 26 septembre  
 Samedi 2 octobre et Dimanche 3 octobre—**Journées de l'Arbre**  
 Samedi 16 octobre et Dimanche 17 octobre  
 Samedi 30 octobre et Dimanche 31 octobre, 1<sup>er</sup> Novembre

## POUR NOUS CONTACTER !



**Siège Administratif**  
02.38.92.31.11  
[accueil@comcomcfg.fr](mailto:accueil@comcomcfg.fr)  
155 Rue des Erables  
45260 LORRIS  
<https://www.comcomcfg.fr>



**Pôle de Lorris**



**Pôle de Bellegarde**

**Pôle de Bellegarde** : 02.38.90.47.54  
[accueil.bellegarde@comcomcfg.fr](mailto:accueil.bellegarde@comcomcfg.fr)  
4 Avenue de la Quiétude  
45270 BELLEGARDE



**Pôle de Châtillon-Coligny**

**Pôle de Châtillon-Coligny** : 02.38.92.13.74  
[accueil.chatillon@comcomcfg.fr](mailto:accueil.chatillon@comcomcfg.fr)  
8 Chemin de la Messe  
45230 CHATILLON-COLIGNY

Rédaction du Journal d'information l'Intercom'  
N°5—2021 - Commission Communication

Directeur et responsable de la Communication : Monsieur Albert Février—Président

Photographies réalisées par : La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

Tirage à 14 000 exemplaires

Date de parution : Février 2021

N° ISSN 2556-7071

Impression du bulletin : Sarl I.D.B.  
45270 Quiers-sur-Bézone—Tél. : 02.38.90.20.77